



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2680
13 décembre 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Contre la réforme des retraites

Tous dans la lutte!

**Grèves
et mobilisations**
**RATP, SNCF,
Éducation, Santé...**

Pages 4 à 12

**Retraite
par points**
**Tout
sauf équitable**

Pages 3 et 7

**Manifestations
en Algérie**
**Le vote
ne passe pas**

Page 16

LE 5 DÉCEMBRE ET LA SUITE

Retraites: face à un projet maintenu, la lutte pour son retrait continue 3

Les ministres de la propagande 3

Le 5 décembre: massivement dans la rue 4

Renault Trucks – Lyon: une grève bien suivie 4

Grèves: pour une direction démocratique des luttes 5

Clause du grand-père = clause des enfants dans la misère 5

1000 euros par mois: comme si ça suffisait! 5

Expliquer la réforme? On a très bien compris! 5

Transports en grève: les bons conseils du patronat 6

Smic: pas d'augmentation 6

Policiers: la retraite assurée? 6

Retraite par points: tout sauf équitable 7

Les vautours veulent leur part 7

Delevoye la main dans le sac! 7

RATP: une grève massive et dynamique 8

SNCF: pour le retrait total de la réforme! 9

Les syndicats et la grève 9

Échos de la grève 10

Un meeting sur les retraites à Saint-Denis 10

Enseignement: le gouvernement n'en a pas fini avec la grève 11

Blanquer: le nouveau pompier pyromane 11

Lycée Angela-Davis – Saint-Denis: Blanquer exploite la presse de caniveau 11

AP-HP Hôpitaux de Paris: toujours mobilisés 12

La Poste – Lille: dans la grève et la manifestation 12

ADP – Roissy: "Tout pour les boutiques..." 12

LEUR SOCIÉTÉ

Chômage: tous concernés 13

APL: les jeunes travailleurs ciblés 13

Fraude à la TVA: le bal des voleurs 13

Aide médicale d'État: les mensonges et la réalité 13

Téléthon: aux milliardaires de payer! 14

Maternités: pas de lits pour les mères SDF 14

Paris-Dakar: du rab de désert 14

Nos lecteurs écrivent: Erreur informatique à Pôle emploi 14

DANS LE MONDE

Inde: mortelle exploitation 15

Armement: un marché qui se porte bien 15

Algérie: forte mobilisation contre le vote 16

Liban: les femmes au cœur de la lutte 16

LE CONGRÈS DE LUTTE OUVRIÈRE

Face à la crise du capitalisme 6

Tous dans la lutte contre la réforme des retraites!

Le gouvernement disait que, sur la réforme des retraites, chacun devait s'exprimer. Il a eu la seule réponse qu'il méritait : l'entrée en lutte des travailleurs ! Avec les manifestations massives dans tout le pays et les grèves record à la SNCF, à la RATP et dans l'Éducation, on a assisté les 5 et 10 décembre à une démonstration de force du monde du travail.

Ces journées ont été des succès parce qu'elles ont mobilisé toutes les catégories de salariés : travailleurs du transport et enseignants, pompiers, ambulanciers, hospitaliers, et de nombreux salariés du privé. Venus parfois seuls, à dix, vingt ou en cortège, bien des salariés du privé ont répondu présent.

Travailleurs du privé ou du public, des petites ou grandes entreprises du commerce, de la métallurgie, de l'agroalimentaire, de la chimie ou de l'automobile ont exprimé la nécessité de se battre ensemble. Parce qu'ils sont tous attaqués par cette réforme des retraites qui les forcera à travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles. Et parce qu'ils sont animés d'une même colère. Eh bien, il faut continuer !

La réforme des retraites est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est la mesure de trop qui s'ajoute aux salaires bloqués, aux primes rognées, aux sous-effectifs et aux menaces de licenciement. Et tous sont logés à la même enseigne ! Les pressions au travail, les cadences et les réorganisations incessantes, la politique du chiffre, les travailleurs les subissent chez Michelin comme dans les hôpitaux, dans les centres d'appels comme dans l'Éducation, chez Amazon comme à la SNCF ou à la RATP.

Que l'on travaille dans le public ou dans le privé, l'heure n'est plus aux corporatismes. Le gouvernement et les journalistes aux ordres présentent les cheminots comme des privilégiés, le conducteur de bus RATP comme un nanti par rapport à celui du Havre. À ce jeu-là, tous les travailleurs sont perdants, parce que chacun trouvera toujours plus mal payé et plus exploité que lui. Le CDI serait prétendument privilégié par rapport au CDD, le CDD privilégié par rapport au chômeur, et ainsi de suite.

Refusons ce chantage et défendons ensemble nos intérêts communs. Ensemble, une victoire est possible !

Il faut prendre l'argent pour les retraites, les

salaires, les emplois et les services publics là où il est : du côté des vrais privilégiés, parmi les banquiers amis de Macron, parmi les actionnaires du CAC 40, parmi tous ceux qui ne se posent pas le problème de leur retraite ou de leurs fins de mois parce qu'ils sont riches, parmi ces vrais privilégiés que le gouvernement arrose de cadeaux.

Le gouvernement est sous pression. Il ne veut pas d'un mouvement qui s'amplifie et il a déjà entrepris les grandes manœuvres de déminage.

Après avoir répété « Nous irons jusqu'au bout », il dit maintenant « Je vous ai compris » et il passe la main dans le dos des directions syndicales, pour les entraîner dans un dialogue social destiné à éteindre la contestation qui monte.

Alors que les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis près de dix ans, le gouvernement promet soudain des augmentations aux enseignants. Mais ce gouvernement qui détruit systématiquement les droits des travailleurs et ne cesse de dire qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses publiques ne s'est pas transformé en père Noël !

Pour démobiliser les grévistes, le Premier ministre Édouard Philippe pourrait jouer sur la date de mise en œuvre de la réforme. Autrement dit, ceux qui font grève ne seraient pas concernés... mais leurs enfants le seraient ! Mais qui souhaiterait pour ses enfants une vie pire que celle qu'il a eue ? Et c'est ce gouvernement qui ose faire aux travailleurs des leçons de morale sur la solidarité !

Les journées des 5 et 10 décembre donnent une idée de l'immense force collective dont disposent les travailleurs. Elles sont un encouragement pour ceux qui ne se sentent pas encore de se lancer dans une grève reconductible, ainsi que pour ceux qui ont franchi le pas et se sont engagés dans le bras de fer. Les nouvelles journées annoncées par les syndicats, les 12 et 17 décembre, peuvent avoir le même rôle. Si les grèves se multiplient et se renforcent, si de nouveaux manifestants battent le pavé, le gouvernement peut reculer, comme Juppé a dû le faire en 1995.

Il faut être le plus nombreux possible en grève et dans la rue pour poursuivre et développer le combat jusqu'au retrait de la réforme Macron-Philippe !



Le 10 décembre, à Paris.

Retraites : face à un projet maintenu, la lutte pour son retrait doit continuer

L'intervention soigneusement mise en scène du Premier ministre mercredi 11 décembre à midi était censée éclaircir les intentions réelles du gouvernement en matière de retraites. Édouard Philippe a naturellement enveloppé son propos de grandes références à « l'universalité, l'équité, la responsabilité » voire aux grands principes de 1945 et du Conseil national de la Résistance.

Mais au-delà des mots, il n'apporte qu'une confirmation aux millions de travailleurs qui avaient compris depuis longtemps qu'il s'agit d'une attaque en règle contre leur niveau de vie. Pour ceux qui ne sont pas encore entrés dans la lutte, cela devrait être une motivation.

Philippe confirme donc

l'instauration d'un âge pivot, rebaptisé âge d'équilibre, à 64 ans. Cela signifiera de fait l'impossibilité pour un travailleur de partir en retraite avant cet âge quelle que soit sa durée de cotisation et l'âge légal de départ en retraite, étant donné l'amputation de la pension qui en résultera.

D'autre part, Philippe a annoncé la règle pour les jeunes qui commenceront à travailler en 2022 : la retraite sera par points, calculée sur l'ensemble de la carrière c'est-à-dire jusqu'au jour où on ne pourra plus mettre un pied devant l'autre ou, plus probablement, jusqu'à ce que la misérable pension excède de quelques euros la misérable indemnité de chômage et le minimum vital de famine. Le Premier ministre assortit cela de deux promesses fumeuses. D'une part la valeur dupoint, inconnue à ce jour, ne pourrait pas baisser : Philippe fait

ainsi baisser aujourd'hui les pensions de retraite en promettant ensuite qu'elles ne baisseront plus, comme c'est crédible ! D'autre part chacun serait assuré d'une pension plancher de mille euros pour une carrière complète au smic : on ignore ce que sera une « carrière complète », mais on sait que promettre mille euros dans dix ou vingt ans, c'est promettre la misère.

Rien que cette partie du discours suffirait à justifier que le mouvement continue et s'amplifie : attaquer une fraction de la classe ouvrière, en l'occurrence les générations montantes,

c'est attaquer tous les travailleurs !

Philippe a également affirmé que sa réforme s'appliquerait à ceux qui sont nés après 1975, avec, dit-il, des aménagements dans certaines professions et certains cas. Concernant les régimes spéciaux, il a annoncé leur suppression en prévoyant simplement une « période de transition », à définir ultérieurement, alors que partout les travailleurs du transport en grève refusent toute discrimination à l'égard des plus jeunes. En revanche Philippe s'est adressé directement aux appareils syndicaux. Il leur assure qu'ils seront associés à la gestion des retraites, avec les postes et la reconnaissance sociale que cela comporte.

Mais la réforme est tellement indéfendable auprès des travailleurs que même Laurent Berger pour la CFDT, qui n'appelait pas au mouvement et soutient la réforme depuis le départ, a déclaré que le « gouvernement avait franchi la ligne rouge », suivi par le secrétaire de l'UNSA.

Quelle que soit la posture que les uns ou les autres peuvent prendre, l'heure est partout à la poursuite et l'approfondissement du mouvement contre une réforme qui promet la misère après une vie de travail.

Paul Galois



Les ministres de la propagande

Pour défendre leur réforme des retraites, les ministres, les députés macronistes et la kyrielle de leurs défenseurs dans les médias ont recours aux trois mêmes arguments, sans cesse ressassés : le système actuel est injuste, la valeur du point sera garantie par la loi, l'augmentation des salaires garantira le niveau des retraites.

En dehors de leurs mensonges à propos des prétendus privilèges des cheminots, ces gens font mine de s'indigner de l'inégalité actuelle des retraites entre les hommes et les femmes. Et d'affirmer que leur réforme y remédiera et que les défenseurs du système actuel sont d'affreux égoïstes, voire des machistes attardés. Ils ne manquent pas d'air, car ils n'ont jamais fait quoi que ce soit pour contraindre les employeurs à appliquer la loi et aligner les salaires des femmes sur ceux des hommes, ce qui réduirait du même coup les inégalités de pensions. De plus le système

par points n'améliorera pas, au contraire, la retraite de ceux, ou plutôt de celles, qui ont une carrière entrecoupée, des salaires faibles, des temps partiels contraints.

Quant à la garantie de la valeur du point par la loi, comment pourrait-on y croire ? La loi et même la constitution garantissent le droit au travail et au logement sans que cela réchauffe les chômeurs qui dorment dehors. Dans le monde capitaliste tout est question de rapport de forces, le niveau de retraite comme le reste. La seule garantie pourrait résider dans une hausse

conséquente des salaires et des pensions, suivie de leur indexation sur le coût de la vie, et dans le contrôle de ce mécanisme par les travailleurs eux-mêmes.

Quant à l'argument, si l'on ose dire, sur les salaires, il ferait ruer même un cheval de bois. Les salaires des fonctionnaires, qui dépendent du gouvernement, sont bloqués depuis des années. Macron-Philippe, comme tous leurs prédécesseurs, font tout ce qu'ils peuvent pour aider le patronat à économiser sur les salaires. Le Premier ministre a déclaré il y a deux jours qu'il n'était pas question de donner un coup de pouce au smic. Etrangler les travailleurs en les privant de salaire et en baissant celui de ceux qui ont un emploi est le fin du fin de la politique menée depuis quarante ans, et voilà des

secrétaires d'État qui annoncent la bouche enfarnée que des augmentations de salaires sauveront les retraites et qu'il faut se fier à leurs promesses.

À toutes les raisons qui

font descendre les travailleurs dans la rue, on peut décidément en ajouter une : l'envie de moucher ces menteurs prétentieux et méprisants.

P. G.





Le 5 décembre à Paris.

Le 5 décembre : massivement dans la rue

Jeudi 5 décembre, près d'un million de manifestants ont battu le pavé des grandes métropoles comme des petites villes. Aux côtés des cheminots, des enseignants, des travailleurs du secteur de la santé, d'EDF ou de la fonction publique, de nombreux travailleurs du privé étaient aussi en grève pour rejeter la réforme qui promet aux retraités une même égalité dans la misère.

25 000 à Marseille, à Lyon, à Bordeaux ou Toulouse, 20 000 à Nantes, 15 000 à Rouen, 4 000 à Auxerre, 1 000 à Vesoul, plus de 4 000 à Beauvais : les chiffres soulignent une mobilisation massive dans tout le pays. À Paris, c'est peut-être jusqu'à 250 000 manifestants qui se sont retrouvés. Le cortège

était si nombreux que des manifestants n'ont pas pu décoller du point de départ, où ils ont passé des heures statiques, mais animées par les slogans et les discussions.

De Lyon à Nantes...

À Lyon, on remarquait la présence massive des cheminots et des enseignants,

mais aussi de travailleurs d'EDF et des hôpitaux. Des délégations plus ou moins importantes de travailleurs des entreprises privées s'y étaient associées. Dans le privé, la grève a été bien suivie à l'usine Renault Trucks.

À Limoges aussi, la manifestation a regroupé des milliers de personnes. Elle a attiré des travailleurs peu habitués à manifester, venus en famille ou entre amis et collègues, exprimant leur colère contre la réforme des retraites mais aussi, plus généralement, contre le mépris de ce gouvernement à l'égard du monde du travail. Parmi les enseignants, très nombreux dans le cortège, beaucoup de jeunes stagiaires et de précaires, auxiliaires d'éducation ou professeurs contractuels, étaient présents. Dans plusieurs entreprises de la région, la grève a été suivie : chez Legrand, la production était quasiment à l'arrêt, tandis que près de 60% des ouvriers de Madrange étaient en grève. Le lendemain, 1 000 manifestants se sont retrouvés, parmi lesquels quelques travailleurs du privé encore en grève. Tous commentaient avec enthousiasme le succès de la veille et discutaient de comment continuer la semaine suivante.

À Nantes, les pompiers en tenue et toutes sirènes hurlantes ouvraient le cortège.

Des travailleurs d'Airbus, de la BN, d'Applix et d'autres entreprises privées plus petites étaient regroupés derrière leurs banderoles. Dans la ville voisine de Saint-Nazaire, une bonne partie de l'imposant cortège de 10 000 manifestants provenait des entreprises privées de la région. Plusieurs centaines de travailleurs des Chantiers navals ont arrêté le travail. Certains des secteurs les plus exploités des Chantiers, à l'entretien, au ménage ou à la cantine, étaient bien représentés dans la grève et dans la manifestation, de même que les ouvriers du secteur aéronautique, d'Airbus comme de sa filiale Stellia.

... et à tant d'autres villes

À Bayonne, la manifestation de 10 500 personnes rappelait les cortèges du mouvement de 1995. Des grévistes de Pôle emploi racontaient que tout leur service était en grève, non seulement contre la réforme des retraites mais contre celle du chômage, qui réduit encore les conditions et le taux d'indemnisation de centaines de milliers de travailleurs précaires.

À Compiègne, le gros du cortège de 3 000 manifestants était composé de travailleurs des entreprises privées de la ville. Sur les 700 salariés du centre d'appels WebHelp, 150 étaient

en grève, dont plusieurs dizaines étaient dans la manifestation. Parmi eux, un petit groupe s'est rendu à l'assemblée générale organisée par les enseignants à la Maison des syndicats, voulant discuter de la continuation du mouvement.

Dans beaucoup de villes, cette participation de travailleurs d'entreprises privées était perçue comme un encouragement par les cheminots, nombreux à dire que tout le monde doit s'y mettre contre les retraites. À Cholet ou Bourges, c'est la présence d'ouvriers de Michelin qui était saluée, tandis qu'à Chambéry on notait la mobilisation de dizaines de travailleurs d'entreprises de la chimie ou de la métallurgie, comme Trimet Saint-Jean-de-Maurienne, mais aussi celle de travailleurs embauchés et saisonniers du syndicat des remontées mécaniques.

Cette démonstration de force massive, qui a touché près de 250 villes, a donné le sourire – et le moral! – aux grévistes et aux manifestants. Dans les assemblées générales de grévistes cheminots ou enseignants, et parfois dans des réunions de ville plus larges, c'est la question de l'approfondissement et de l'élargissement du mouvement qui était à l'ordre du jour.

Nadia Cantale



Renault Trucks – Lyon : une grève bien suivie

À Renault Trucks à Lyon, la grève du 5 décembre a été bien suivie chez les ouvriers, et notamment à l'Usine Moteurs où les lignes de montage ont été arrêtées, ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, ainsi qu'à l'Emboutissage où une ligne de presses a été totalement arrêtée.

Certains secteurs de

production étaient en RTT le vendredi 6 décembre mais, lundi 9, de nombreuses discussions avaient lieu autour du succès des manifestations du 5 décembre et de la mobilisation interprofessionnelle suivante du 10. À l'Usine Moteurs, des prises de parole des militants CGT entre les lignes de montage ont regroupé

80 travailleurs.

Certains travailleurs reprochaient aux médias de tenter de faire croire que cette réforme ne concernerait que les régimes spéciaux. Or tous les présents étaient bien conscients qu'en réalité tout le monde est en ligne de mire.

Partir en grève reconductible paraît encore à

nombre de salariés une marche importante à franchir, mais le mécontentement concernant les salaires existe et un débrayage a eu lieu le 10 décembre pour aller voir la direction de Renault Trucks à une réunion du CSE central, avant de rejoindre la manifestation.

Correspondant LO



Grèves : pour une direction démocratique des luttes

Tenir quotidiennement des assemblées générales est indispensable pour permettre aux grévistes de faire le point sur la mobilisation, de se forger collectivement une opinion, de conforter leur détermination, de décider la reconduction de la grève et des actions à mener. Cette démocratie à la base est une condition indispensable du renforcement du mouvement.

Pour que cette démocratie soit complète et réelle, les assemblées de grévistes ne doivent pas seulement voter des décisions. Elles doivent aussi se donner les moyens de les mettre en œuvre. Pour cela, il est indispensable d'y élire des comités de grève, constitués de délégués qui s'engagent à organiser ce qui a été décidé par les assemblées des grévistes et à rendre des comptes sur

leur action. Ces délégués doivent avoir la charge de résoudre tous les problèmes pratiques qui se posent lors d'une mobilisation : écrire les tracts, les tirer, organiser leur diffusion, proposer des actions à l'assemblée du lendemain, prévoir les conditions matérielles de la poursuite de la grève, etc.

Un tel comité, élu et révocable à tout moment, doit permettre aux travailleurs

en grève de prendre en charge leur mouvement d'une façon démocratique, c'est-à-dire de le mettre sous le contrôle de tous. L'élection d'un comité de grève au niveau d'un atelier, d'une entreprise, ou même la mise en place d'un comité central de grève, pour un mouvement qui se généralise à l'échelle du pays, est une nécessité pour que celui-ci soit vraiment l'affaire de tous ceux qui se mobilisent.

Ce contrôle démocratique de leur propre mouvement est aussi d'ailleurs la garantie pour les travailleurs qu'ils n'en soient pas dépossédés par les bureaucraties syndicales, si



AG des grévistes de la gare de Nantes.

celles-ci cherchent à y mettre fin sans se soucier de ce qu'en pensent les travailleurs mobilisés.

Dans la mobilisation actuelle, partout où des travailleurs pourront mettre en place des comités de grève, ils constitueront un gage pour l'avenir et la meilleure façon de préparer les combats qui seront

nécessaires. Pour faire reculer le patronat et le gouvernement à son service, non seulement sur les retraites mais aussi sur les salaires, les emplois et tout ce que ceux-ci voudraient imposer dans les entreprises, il faudra aussi imposer la démocratie la plus large dans la lutte des travailleurs.

Marc Rémy

Clause du grand-père : clause des enfants dans la misère

Après avoir enterré la « clause du grand-père » le 26 novembre, lors d'un discours devant les députés de la majorité, le Premier ministre a laissé entendre le 6 décembre au soir que, finalement, elle pourrait s'appliquer pour les régimes spéciaux, comme ceux de la RATP et de la SNCF.

Avec cette clause, l'attaque sur les retraites ne concernerait pas ceux qui travaillent déjà, mais les nouvelles générations qui vont entrer sur le marché du travail. Elle ne toucherait donc pas les grévistes, mais leurs enfants et leurs petits-enfants.

Après la réussite de la journée de grève du privé et du public du 5 décembre et la grève reconductible massive à la RATP et à la SNCF, Macron et Philippe cherchent désespérément quel effet d'annonce pourrait éteindre le feu qu'ils ont allumé, dans l'objectif

de mieux faire passer l'ensemble de leur plan de démolition des retraites.

Cette clause pourrait tout au plus fournir à certains syndicats le prétexte à se retirer de la grève. Mais à la plupart des grévistes elle apparaît pour ce qu'elle est : une arnaque grossière. Quels parents pourraient souhaiter une vie plus dure à leurs enfants ?

Cette clause, que le gouvernement présente comme un recul possible, est un aveu de faiblesse et montre que les grévistes sont sur

le bon chemin pour gagner, et qu'il faut renforcer la lutte. Si Philippe et Macron envisagent un geste en direction des travailleurs de la RATP et de la SNCF, c'est parce qu'avec leur grève reconductible ils sont parmi les plus en pointe dans ce combat et que leur détermination inquiète le gouvernement. C'est une preuve que seule la lutte peut payer

et c'est une raison supplémentaire pour inciter les travailleurs des autres secteurs à les rejoindre dans la grève.

Grands-mères, grands-pères, mères, pères, enfants et petits-enfants du privé comme du public ont tout intérêt à mener ensemble le combat jusqu'au retrait total de cette réforme.

Arnaud Louvet

1 000 euros par mois : comme si ça suffisait !

« Quiconque aura cotisé toute sa vie et aura ses points ne pourra pas avoir moins de 1 000 euros à la retraite » : c'est ce que promettent le bateleur Macron et sa comparse Buzyn, après application de leur réforme des retraites.

C'est en tout cas ce que le président avait affirmé en avril dernier, lors du grand débat organisé pour faire mine d'avoir entendu la colère des gilets jaunes. C'est ce qu'il laisse à nouveau entendre confusément, tant il voudrait mettre en avant des aspects qui seraient positifs dans cette réforme majoritairement rejetée par le monde du travail.

Cette pension de 1 000 euros concernerait le minimum contributif, déjà versé uniquement aux retraités du régime général et agriculteurs ayant cotisé leurs trimestres nécessaires (en fonction de leur année de naissance), mais sur de petits salaires. Sous

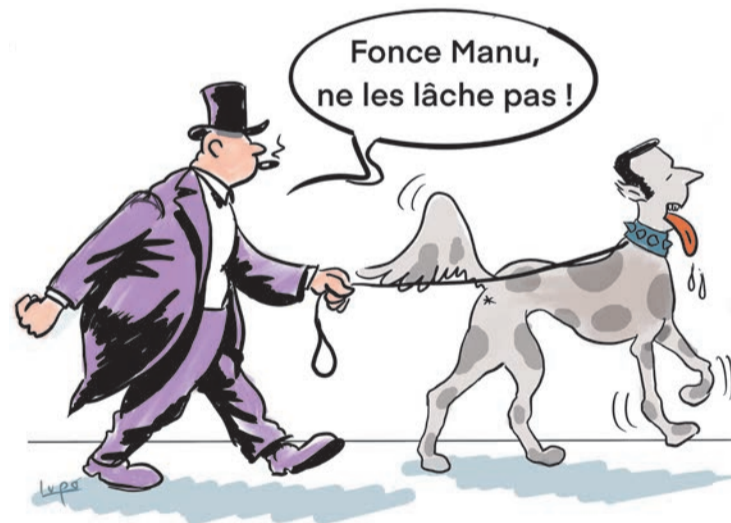
de multiples conditions, ces vieux travailleurs peuvent percevoir actuellement avec ce minimum contributif jusqu'à 970 euros mensuels, retraite de base et complémentaires incluses. Macron leur promet donc environ 30 euros de plus par mois, ce qui ne permettra toujours pas de régler le loyer ou les impôts locaux, les factures, la note de carburant et de fioul de chauffage... ni de se nourrir jusqu'à la fin du mois, même en février.

Cette augmentation, notamment pour les agricultrices et agriculteurs, ne serait pas négligeable, tant ce qu'ils touchent chaque mois est faible. Mais il ne s'agit pas d'une annonce

claire et nette, mais seulement d'une vieille lune déjà évoquée par Delevoye lors de son rapport sur les retraites ; il y suggérait en effet de porter la pension minimum à 85 % du smic pour une carrière complète. Et ce refrain, repris à présent par les LR Xavier Bertrand ou Éric Woerth, s'accompagne de prises de position pour un allongement de la durée du travail jusqu'à... 65 ans.

Des politiciens et des bourgeois osent se faire un drapeau de cette mesure de simple justice, minimale, imprécise, et qui ne sera appliquée que quand le coût de la vie aura encore battu de nombreux records. Ils ne sont pas étouffés par la honte ! Il faut 1 000 euros par mois ? Oui, mais d'augmentation générale des salaires et des pensions !

Viviane Lafont



Expliquer la réforme ? On a très bien compris !

De Macron à Blanquer en passant par Djebbari, le secrétaire d'État aux Transports, tous répètent que, si les salariés sont en colère contre le projet de retraite du gouvernement, c'est qu'ils n'ont pas compris. Et Macron de demander à ses principaux ministres de mouiller leur chemise pour expliquer la réforme. Ainsi, pour eux, si des centaines de milliers de salariés,

de chômeurs, de retraités descendent dans la rue, ce serait à cause de la désinformation, d'un manque de pédagogie. Non contents de vouloir plumer les travailleurs, les sbires du gouvernement les traitent aussi d'imbéciles.

Les milliers de grévistes finiront bien par leur faire ravalier leur mépris.

A.U.

Transports en grève : les bons conseils du patronat

Dans les médias, les reportages se succèdent sur les catastrophes que provoquerait – ou risquerait de provoquer – la grève dans les transports, en particulier en région parisienne.

Certains reportages sur les embouteillages ou la multiplication des trottoirs parisiens sont agrémentés de commentaires sur les risques mortels engendrés par la

grève. Avec l'augmentation du trafic routier, la pollution pourrait connaître des records et même l'usage du vélo ou la marche à pied ne seraient pas sans risques pour les « sédentaires peu

habités qui pourraient s'exposer à des accidents ou à des problèmes cardiaques ».

Les journaux télévisés sont également remplis d'échos sur les difficultés des entreprises confrontées aux problèmes de leurs employés pour se rendre au travail et à tous les autres blocages entraînés par la grève. Et, pour s'assurer la

présence des travailleurs indispensables à leurs affaires et à leurs profits, les patrons ne manquent pas d'imagination. Celui d'une marque de haute couture parisienne a par exemple suggéré aux couturières habitant en banlieue lointaine de louer des appartements par Airbnb pour être sûres d'être au travail à l'heure!

Quant au directeur d'un supermarché situé dans une banlieue chic parisienne, il a proposé à d'autres supermarchés de la même enseigne de mutualiser les salariés et de les faire travailler dans le magasin le

plus proche de leur domicile. Mais, comme le lui a dit une travailleuse : « Avec ce que vous nous payez, vous n'allez pas trouver beaucoup d'employés ayant les moyens de vivre près d'ici! »

Les patrons parlent avec émotion des galères des salariés, pour dénigrer les grévistes de la SNCF et de la RATP et tenter de dresser contre eux les travailleurs du privé. À la manière dont ils s'y prennent, c'est peut-être eux qui finiront par leur donner envie de rejoindre le mouvement.

Nadia Cantale



Smic : pas d'augmentation

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, est opposé à un coup de pouce au smic au 1er janvier. À l'en croire, la hausse mécanique qui a été de 1,5% au début 2019 suffira.

Selon le ministre, augmenter le smic ne pourrait qu'entraîner l'augmentation du chômage des moins qualifiés et n'aurait que peu d'effet pour lutter contre la pauvreté.

Près de six millions de travailleuses et travailleurs sont sans travail, ou sans véritable emploi, mais ce n'est pas le niveau du smic – 1 204 euros net par mois pour un emploi à temps plein – qui dissuade les patrons d'embaucher, d'autant qu'ils sont largement dégrévés de certaines cotisations sociales sur les salaires jusqu'à 1,6 smic. Leur recherche du profit maximum passe d'abord par les suppressions de postes et l'intensification du travail pour ceux qui restent.

Mais lorsque le ministre

constate l'impact limité contre la pauvreté de telles augmentations minimales, il devrait en tirer les conclusions. C'est au minimum de 300 euros par mois qu'il faudrait augmenter tous les salaires, rien que pour rattraper la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis plusieurs années. Et, pour les 1,6 million de salariés payés au smic, pour finir le mois ils auraient besoin d'un minimum de 1 800 euros net mensuels.

Les patrons du CAC 40 ont touché en moyenne l'équivalent de 277 smic par mois en 2018. On peut donc trouver dans leurs coffres de quoi augmenter non seulement le smic, mais l'ensemble des salaires, du privé comme du public.

Viviane Lafont

Policiers : la retraite assurée ?

La veille de la grève et de la manifestation du 5 décembre, le ministre de l'Intérieur Castaner a envoyé à tous les policiers une lettre pour les assurer qu'ils conserveront leurs droits à un départ anticipé.

Faut-il en déduire que dans les rangs de la police on se pose les mêmes questions sur la réforme annoncée que dans le reste de la population? Certains policiers pourraient même être troublés par la démagogie donc font preuve les ministres quand ils osent prétendre qu'avec cette réforme le sort des retraités sera amélioré. « La réforme pourrait-elle

apporter un résultat meilleur que mon actuel régime spécial? », pourrait se demander le policier de base.

Les syndicalistes policiers, eux, justifient le maintien de leur régime spécial en arguant du danger de leur métier. En effet, vingt-cinq gendarmes et policiers sont morts en mission en 2018, sans compter les suicides. Le danger du métier

est sans doute réel... tout comme celui qu'encourent bien des travailleurs, puisque pour l'ensemble des salariés on dénombre cinq cents morts par an, là encore sans tenir compte ni des maladies professionnelles ni des suicides.

L'équité et l'égalité sont chères au gouvernement quand il vante les supposés mérites de sa réforme. Ira-t-il jusqu'à conclure que tous les travailleurs devraient bénéficier des mêmes droits à la retraite que les policiers?

Jacques Fontenoy

Le congrès de Lutte ouvrière : face à la crise du capitalisme

Le congrès annuel de Lutte ouvrière, qui s'est déroulé les 7 et 8 décembre, a eu lieu cette année au lendemain des manifestations massives du 5 décembre et en plein mouvement de grève contre la réforme des retraites et la politique du gouvernement.

Dans ce contexte, le congrès a été l'occasion de faire le point sur le mouvement dans les entreprises où sont présents les militants de Lutte ouvrière. La participation des travailleurs y est certes différente suivant les secteurs : grève reconductible à la SNCF, à la RATP, à l'Éducation nationale, ou simples débrayages pour participer aux manifestations dans d'autres entreprises. Partout s'exprime un profond rejet de la politique du gouvernement de Macron

et, au-delà, de la manière dont le patronat aggrave les conditions d'existence de la classe ouvrière. L'importance des manifestations, y compris dans de petites villes, et la participation des travailleurs dans de nombreuses petites entreprises en sont le témoignage.

Le congrès a discuté de la nécessité pour les travailleurs de diriger démocratiquement leur propre mouvement, non seulement grâce à la prise de décision dans des assemblées

générales regroupant le maximum de grévistes, mais aussi par l'élection de comités de grève pour contrôler et mettre en œuvre l'exécution effective de ces décisions, et pour se soucier au jour le jour de la politique à mener par les travailleurs en grève.

Le congrès a aussi évoqué les élections municipales de mars 2020, et la nécessité d'y présenter partout où ce sera possible des listes Lutte ouvrière, de façon à ce que le maximum de travailleuses et de travailleurs puissent exprimer un vote de classe. La constitution des listes pour ces élections sera aussi l'occasion de regrouper de nouveaux travailleurs

prêts à faire entendre les idées de la lutte de classe et du communisme.

Des camarades se situant sur les mêmes bases que Lutte ouvrière, en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, en Côte d'Ivoire, en Haïti, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Espagne et en Turquie, ont aussi décrit dans quelle situation sociale et politique ils militent en direction de la classe ouvrière. Partout l'approfondissement de la crise du capitalisme se fait sentir, entraînant un certain découragement et une désorientation dont profitent des politiciens réactionnaires.

Trois textes ont été

soumis au congrès, qui les a approuvés. Portant sur la crise de l'économie capitaliste, sur la situation politique internationale et sur la situation intérieure française. Ils soulignent notre conviction que seule la classe ouvrière internationale peut représenter une alternative à la barbarie dans laquelle le capitalisme enfonce l'humanité.

Les textes du congrès ainsi que de larges extraits des discussions et des interventions de nos camarades d'autres pays seront publiés dans le prochain numéro de la revue *Lutte de classe*, disponible sur Internet dès dimanche 15 décembre et en version papier jeudi 19 décembre.

Retraite par points : tout sauf équitable

La retraite complémentaire Agirc-Arrco des salariés du privé concerne aujourd'hui 18 millions de salariés cotisants et 11,7 millions de retraités. Déjà calculée par points, elle représente en moyenne 60% de la retraite totale des cadres et 30% de celle des autres salariés.

Ce complément repose depuis sa création sur un système par points : les salaires sont transposés en points qui s'additionnent au fil des ans, le total étant reconverti en euros au moment de la retraite. Comparativement au système du régime général, qui fait directement référence aux salaires, ce système est plus opaque, car le contrôle des salaires de dizaines d'années de travail, des points accumulés puis de leur conversion en retraite, demande un travail de détective ! En effet, entre le moment de l'acquisition des points en fonction des cotisations versées et le moment de leur conversion en pension de retraite, les paramètres de revalorisation changent.

Un rapport du COR (Conseil d'orientation des

retraites) avait mesuré en 2016 l'importance de ces changements : « Les partenaires sociaux ont signé dix accords depuis vingt ans. Ces accords ont organisé une baisse de leur rendement instantané : un salarié acquiert environ 1,5 fois moins de droits en 2015 qu'en 1993 avec le même euro de cotisation. » Cela fait un tiers de retraite complémentaire volé aux travailleurs.

Et le pillage continue : de 2014 à 2017, la valeur du point de retraite a été bloquée et elle n'a augmenté que de 0,6% au 1^{er} novembre 2018, pour une inflation annuelle estimée à 1,6% !

Cela illustre quel système « équitable » le gouvernement actuel voudrait faire avaler aux travailleurs.

Martine Anselme



Le 5 décembre, à Paris.

Les vautours veulent leur part

En juin dernier, le premier fonds d'investissement mondial, BlackRock, a publié un rapport donnant ses recommandations pour la rédaction des décrets en cours de publication de la loi Pacte.

Dans son introduction, ce rapport constate que, malgré la création en 2003 de régimes d'épargne retraite individuels et collectifs, ces produits n'ont drainé que 130 milliards d'euros en 2017, alors que l'assurance-vie par exemple en a collecté 1 600.

Pour augmenter cette épargne, BlackRock recommande de baisser les pensions de retraite et de profiter de l'inquiétude de la population sur la possibilité même d'en avoir une.

La volonté de tels fonds d'investissement a été bien évidemment entendue par

le gouvernement. Depuis le 22 mai 2019, la loi Pacte facilite l'accès aux produits financiers d'épargne retraite proposés par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les fonds de retraite professionnels, et prévoit une série de mesures dans ce sens.

Par exemple, les entreprises qui abonderont des produits d'épargne collective seront exonérées d'impôt sur ces opérations. Les épargnants, eux, sont incités à transférer leur assurance-vie vers les plans d'épargne retraite grâce à certaines

conditions avantageuses. Pour rassurer les futurs retraités devant ces placements à risque, un dispositif de gestion piloté est prévu par le gouvernement.

BlackRock souhaite que la création de tels produits de placement soit rendue obligatoire, de la même façon que la loi ANI (Accord national interprofessionnel) avait imposé l'adhésion à une complémentaire santé, prétendument au nom de la protection des plus pauvres. Ce fonds d'investissement a encore d'autres revendications, comme d'augmenter la part de placement et sa durée, de favoriser l'épargne une fois l'épargnant à la

retraite et bien d'autres choses.

BlackRock et ses pairs ont déjà été entendus et continueront à dicter la politique du gouvernement, d'autant plus que le haut commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, a été dressé à leurs demandes depuis 2016 en siégeant au conseil d'administration de leur institut de formation de la profession de l'assurance.

Derrière le gouvernement se tiennent ainsi des capitalistes acharnés à spéculer même sur les maigres économies que les travailleurs pourraient être contraints à réaliser dans l'espoir de s'assurer une retraite.

Inès Rabah



Delevoye la main dans le sac

Dans le document censé faire la transparence sur sa situation personnelle, le haut commissaire aux Retraites Jean-Luc Delevoye a omis de déclarer qu'il était administrateur au sein d'un institut de formation de l'assurance.

Certes, il l'était à titre bénévole, mais cela témoigne de liens avec un secteur qui est loin d'être neutre dans la question des retraites. Les compagnies d'assurance lorgnent depuis longtemps

les sommes sur lesquelles elles aimeraient mettre la main pour les gérer sous forme de retraites par capitalisation. Et ce n'est pas sans raison qu'elles applaudissent des deux mains le

projet du gouvernement. La réduction du montant des pensions qu'il engendrera, même si le gouvernement prétend le contraire, aura pour conséquence de pousser une partie de la population à rechercher de son côté un moyen de s'assurer un complément de retraite.

Delevoye, pour qui cette affaire tombe plutôt mal, s'est défendu en plaidant

l'oubli. Il a finalement démissionné de ce poste, pour ne pas donner davantage prise aux accusations. Mais cela ne convaincra personne, et surtout pas ceux qui ont appris par ailleurs qu'il cumule son salaire de haut commissaire, environ 10 000 euros, avec ses pensions du régime général et d'élu local. Il pourrait même y ajouter ses pensions

d'ex-député et de sénateur, mais il semble avoir jugé qu'une telle addition de retraites passerait mal pour quelqu'un qui est chargé, entre autres, de faire un sort aux régimes spéciaux. Ce qui ne l'empêche pas, en bon administrateur, d'avoir déjà prévu de les toucher quand il ne sera plus haut commissaire.

Jacques Fontenoy

RATP : une grève massive et dynamique

Depuis jeudi 5 décembre, la plupart des lignes du métro et du RER sont complètement fermées, sauf certaines aux heures de pointe. Lundi 9 décembre, les grévistes ont été agréablement surpris de se retrouver nombreux, dans les terminus de conducteurs, avec des taux de grévistes toujours impressionnants – 85, 90, 99 % – mais aussi aux bus, à la maintenance, à l'ingénierie.

Dans quasiment tous les secteurs ont eu lieu des assemblées générales, tenues le plus souvent par des syndicalistes, de l'UNSA en particulier au métro, où elle est le syndicat le plus important électoralement, mais aussi de la CGT ou de SUD. Pour tous les présents, il s'agit de se battre pour le retrait total du projet de retraite à points.

Certains syndicalistes auraient préféré que, une fois la première assemblée générale tenue et la grève votée, les grévistes restent chez eux en attendant des nouvelles. Ils sont arrivés à leurs fins dans certains secteurs mais, dans bien d'autres, les assemblées générales continuent à se tenir.

Les assemblées générales ont reconduit massivement la grève, parfois jusqu'au vendredi 13, et ont rejeté en bloc la proposition insultante de la clause du grand-père. Comme si les travailleurs pouvaient accepter que leurs enfants subissent ce qu'eux-mêmes ne veulent pas !

Quant aux révélations concernant Delevoe, ses multiples salaires et retraites ajoutés à ses accointances avec les sociétés d'assurance alléchées par le projet Macron, elles ont soulevé l'indignation et rajouté à la colère.

Un sentiment largement partagé dans les assemblées générales est que la grève peut durer. Certains ont même prévu d'installer le sapin de Noël sur les piquets de grève, pour bien montrer leur intention au gouvernement. Les plus anciens rappellent qu'en 1995 il avait fallu trois semaines pour faire céder Juppé. En tout cas, si le mouvement grandit encore après les annonces du gouvernement, la grève sera sur la bonne voie pour gagner, c'est-à-dire pour imposer le

retrait du projet Macron de retraite à points.

Métro ligne 9 Terminus de Saint-Cloud

Lundi 10 décembre, il n'y avait qu'un seul non-gréviste au terminus. Les grévistes ont mis en place un comité de grève comptant huit membres élus et révocables. Leur volonté est de rassembler tous les grévistes, syndiqués ou non-syndiqués, au-delà de leur terminus. C'est ainsi que des assemblées générales les ont regroupés avec ceux du dépôt de bus voisin de la porte de Saint-Cloud, appelé le dépôt du Point-du-Jour, et du dépôt de la Croix-Nivert.

Mardi 10 décembre, il a été voté de réunir les assemblées générales tous les jours pour reconduire la grève, et de faire tout pour y être le plus nombreux. Il a été aussi décidé de partir en manifestation ensemble, en un cortège unique, tous métiers confondus.

Dépôt de bus de Thiais

Au dépôt de bus de Thiais, situé près du Marché international de Rungis, environ 80 % des travailleurs sont en grève chaque jour depuis le 5 décembre. La grève est active, avec des assemblées générales quotidiennes, un comité de grève élu et des piquets de grève à partir de 4 heures du matin, sauf le week-end des 7 et 8 décembre où les grévistes sont arrivés à 10 heures, alors que les membres de la direction s'étaient déplacés à l'heure habituelle pour rien, ce qui a évidemment réjoui tout le monde.

Lundi 9 décembre, malgré la pluie, les grévistes se sont retrouvés à une centaine dès 4 h 30, montrant que le



Grévistes de la ligne 9.

mouvement avait réussi à passer le cap du week-end et à convaincre les quelques non-grévistes, avant de rejoindre des travailleurs du dépôt de Créteil à un rassemblement près de la gare RER.

L'inquiétude des premiers jours de la grève est désormais oubliée : le mouvement est massif et déterminé. Ceux qui reprennent un jour ou deux se remettent en grève ensuite, et la conviction commune est qu'il faut se battre jusqu'au retrait total du projet, car une concession faite uniquement sur les régimes spéciaux entraînerait un retour du projet une fois la mobilisation retombée.

Dépôt de bus de Montrouge

Jeudi 5 décembre, le taux de grévistes atteignait 75 % aux dépôts de Montrouge et de Massy, du jamais-vu depuis 1995. L'assemblée générale de Montrouge regroupait des travailleurs de la RATP en grève mais aussi des enseignants, des étudiants et des gilets jaunes venus apporter leur soutien physique et financier. Un comité de grève a été élu pour mettre en pratique les décisions des assemblées générales et prendre des contacts avec les autres secteurs.

Lundi 9 décembre, après l'assemblée générale, les grévistes sont allés prendre la parole au centre de tri de La Poste voisin, ainsi qu'aux assemblées générales des étudiants de l'École normale supérieure et de Jussieu, pour finir par rejoindre les cheminots grévistes de Châtillon.

Dépôt de bus de Lagny

Au dépôt de bus de Lagny, près de la porte de Vincennes, un piquet de grève se tient chaque matin depuis le 5 décembre, regroupant entre 40 et 90 conducteurs de bus suivant les jours, auxquels

s'ajoutent de nombreux soutiens étudiants et enseignants. Lundi 10 décembre, ceux-ci étaient plus d'une centaine et le dépôt est resté bloqué jusqu'à 8 h 45.

Aux assemblées générales, la reconduite de la grève est votée tous les jours, ainsi que le retrait total du projet du gouvernement. Les grévistes sont déterminés et sont nombreux à affirmer qu'ils ne se battent pas seulement pour eux, mais aussi pour les générations futures, et pour résister à toute l'évolution de la société dominée par le profit, la division et l'individualisme.

Ils mettent aussi en cause la loi LOM (loi d'orientation des mobilités) qui vise à faire des dépôts de bus un marché pour les capitalistes. L'état d'esprit est marqué par la fierté de se battre, la solidarité et la volonté de ne pas rester isolés. Ainsi, des regroupements et des actions ont lieu tous les jours avec d'autres grévistes de la RATP (lignes 2 et 6, dépôt des Lilas), des professeurs et des étudiants, dans une ambiance chaleureuse.

Maintenance itinérante

En grève les jeudi 5 et vendredi 6 décembre, une trentaine de travailleurs ont décidé de reprendre tous ensemble le travail le soir du 6, deux heures seulement avant la fin de service : il s'agissait d'obliger la direction à ne pas leur compter le week-end en grève... et bien sûr de se remettre en grève le lundi.

Lundi 9 décembre, le taux de grévistes s'est maintenu aux alentours de 50 % après le week-end, ce qui a été une bonne surprise pour tout le monde dans ce secteur éparpillé et traditionnellement peu gréviste.

Plutôt que de se couper des travailleurs qui avaient repris le travail, le comité de grève, élu jeudi 5 décembre, avait décidé d'appeler à une

réunion commune de grévistes et de non-grévistes. Cela a été l'occasion de constater que tout le monde rejette la réforme en bloc, même si certains travailleurs calculent leurs jours de grève pour ne pas perdre trop d'argent.

Secteur de Bagnolet Porte des Lilas

Lundi 9 décembre, dans le nord-est de Paris, environ 150 grévistes des lignes de métro 3, 3 bis, 11, de la maintenance du métro et du dépôt de bus des Lilas, ainsi que des enseignants du secteur, se sont retrouvés pour une assemblée générale commune.

L'ambiance était dynamique et remontée : se retrouver nombreux, après plusieurs jours de grève passés sur les piquets, a permis de se renforcer et de confirmer la détermination à mener la grève jusqu'au retrait.

Les prises de parole de syndiqués et de non-syndiqués allaient dans ce sens. En particulier, les grévistes ont dénoncé les pièges du gouvernement visant à les diviser, tant à travers la clause du grand-père, pour la RATP, qu'à travers les promesses d'augmentation salariale faites par Blanquer aux enseignants. Ils ont proposé de partir le lendemain dans un cortège commun pour rejoindre la manifestation, qu'on soit du métro, des bus ou enseignants. Dans la foulée de l'assemblée générale, certains grévistes de la RATP sont allés discuter de la suite de la grève dans des réunions d'enseignants de Bagnolet. Tous avaient bien en tête que les privilégiés ne sont pas ceux que le gouvernement désigne, et que c'est ensemble, salariés du public et du privé, que les travailleurs pourront faire reculer le gouvernement.

Correspondants LO



SNCF : pour le retrait total de la réforme !

À l'échelle nationale, le mouvement de grève reconductible a démarré très fort à la SNCF le 5 décembre. Selon la CGT, 61,4% des cheminots étaient en grève. La direction, quant à elle, annonçait à l'échelle du groupe public ferroviaire un taux de grévistes, tous collègues confondus, de 55,5%.

À titre de comparaison, pour le même périmètre, le mouvement de grève perlée de 2018 contre la réforme ferroviaire, était arrivé à 33,9% de grévistes à son point le plus haut, au démarrage le 3 avril. Il faut remonter loin pour trouver un mouvement de grève aussi massif à la SNCF.

Le 5 décembre, le taux de grévistes était de 65,6% à l'exécution, mais fait notable, il était de 61,3% aussi en maîtrise et de 36% chez les cadres. Les conducteurs étaient en grève à 85,7%, trois contrôleurs sur quatre étaient en grève, et deux cheminots du Matériel sur trois.

Il s'agit là de chiffres de la direction. Dans la réalité, il était bien difficile de trouver des cheminots à leur poste. Et la direction a eu beau promettre de payer une chambre aux non-grévistes, plutôt que la formule travail + hôtel, c'est plutôt grève + manif qui a eu du succès.

La première réaction des

grévistes a souvent été l'étonnement et la fierté. Comme un cheminot de la gare du Nord l'indiquait le lendemain : « Je n'aurais jamais pensé qu'on puisse se retrouver si nombreux en grève après l'échec de 2018. »

La conséquence de cette mobilisation a été une quasi-paralysie du trafic, même dans les TGV et à l'international. Le trafic TER était le plus souvent réduit à quelques cars de substitution. En région parisienne, le trafic banlieue était dérisoire et de toute façon bon nombre de salariés avaient renoncé à l'idée de venir travailler. Comme la grève touchait plusieurs autres secteurs, la vie économique était largement à l'arrêt. Chacun a ainsi pu constater le rôle irremplaçable des travailleurs, ces « invisibles » de la société aux yeux des bourgeois. Les savants dispositifs anti-grève de la direction, n'en déplaise aux réactionnaires de tout poil, ont été ridiculisés par



Assemblée générale à la gare de l'Est, le 5 décembre.

l'importance de la vague gréviste.

Pour la suite, si le taux de grévistes est resté très élevé chez les roulants, il a fléchi ensuite dans des filières de sédentaires, comme dans les ateliers du matériel, pour remonter par exemple pour la journée du 10 décembre. Une fraction des cheminots a choisi tantôt de travailler, tantôt d'être en grève en fonction des temps forts ou pour éviter, par exemple, des décomptes de repos en jours de grève. Mais il s'agit d'une physionomie de grève déjà connue en 1995 où la fraction la plus mobilisée a su, par sa détermination, continuer à entraîner les autres dans la lutte jusqu'à la victoire.

Un objectif est de parvenir à augmenter la participation aux assemblées générales, jusque-là limitée.

La CGT recensait 10 000 cheminots en assemblée le 9 au matin, soit un gréviste sur huit. Bien sûr, les difficultés de transport jouent aussi pour les grévistes. Mais ceux qui militent pour renforcer les assemblées générales ont raison : c'est le cœur battant de la grève. Ce n'est pas un hasard si la direction de la SNCF demande à ses directeurs d'établissement de remonter quotidiennement, sur un formulaire, la participation aux assemblées, les interventions et les différents votes. Mais à son grand dam, justement, toutes les assemblées reconduisent la grève à l'unanimité.

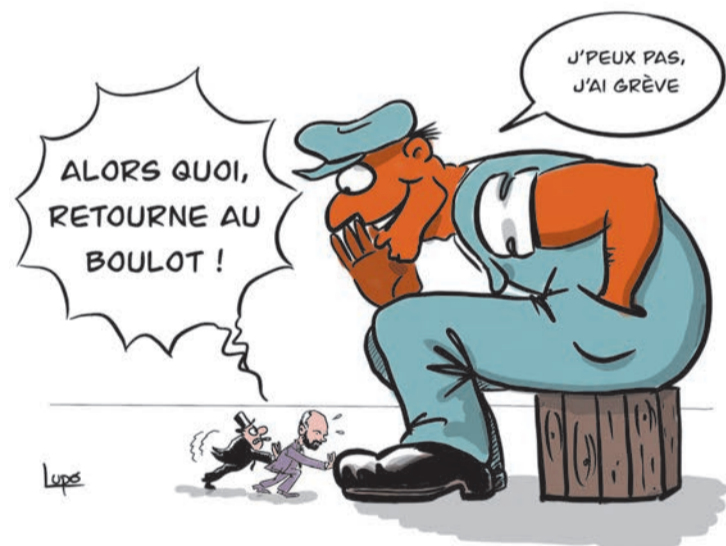
La comparaison avec 1995 est souvent évoquée dans les assemblées de grévistes par les plus âgés, non seulement pour l'atmosphère, mais pour l'objectif : tous ensemble, il s'agissait

et il s'agit de faire reculer le gouvernement. Il n'y a aucun corporatisme dans la tête des grévistes, mais au contraire la conviction de se battre contre une réforme qui plongera les travailleurs dans la misère. Les cheminots sont à l'affût des informations concernant la mobilisation dans les autres secteurs, dans la jeunesse, mais aussi en particulier dans le privé. Ils savent que, seuls, les travailleurs du transport ne pourront pas infliger un vrai recul au gouvernement.

Des grévistes vont d'une entreprise à l'autre pour y prendre la parole. De nombreuses assemblées ont rédigé des appels à entrer en lutte, qu'ils ont distribués à la porte d'entreprises proches.

L'avenir est bien au « Tous ensemble ! »

Correspondants LO



Les syndicats et la grève

Si l'ensemble des syndicats de cheminots appelaient à la grève du 5 décembre, c'était avec des préoccupations propres à chacun d'eux.

La CFDT cheminots, par exemple, n'a rejoint la grève du 5 décembre que dans l'idée de la quitter le plus vite possible. Avant même les annonces d'Édouard Philippe, Didier Aubert, secrétaire de cette fédération, expliquait dans une interview au journal *Le Monde* du 10 décembre : « Si le gouvernement nous accorde la clause du grand-père [mécanisme qui impliquerait que seuls les nouveaux embauchés soient concernés

par la réforme], on sort du conflit tout de suite. » On appelle parents indignes ceux qui veulent vivre aisément au détriment de l'avenir de leurs enfants. Il y a aussi des syndicalistes indignes qui en font leur ligne de conduite pour plaire au gouvernement. Mais toutes les assemblées ont d'emblée rejeté cette proposition, tout autant que la clause du « grand frère » (réserver la mesure à ceux nés après telle date) en clamant : « Ni

grand frère, ni grand-père, retrait total de la réforme ! »

Mais la direction du mouvement est surtout entre les mains des autres syndicats, CGT, Sud et UNSA. Jusqu'à présent, tous ont poussé à la réussite et à « l'amplification du mouvement ». C'est en particulier la CGT qui a le poids le plus important dans le mouvement. Bon nombre de ses militants ont largement participé à la réussite de la grève, sachant que l'enjeu est décisif pour le monde du travail. Et ils n'ont rien à redouter à s'appuyer sur la détermination des travailleurs et la démocratie

ouvrière la plus totale.

Pourtant, avant même le démarrage du mouvement, le secrétaire de la fédération CGT cheminots, Laurent Brun, dans sa lettre aux syndiqués du 22 novembre, insistait sur la nécessité de « participer aux assemblées de syndiqués qui précéderont les assemblées de grévistes » et qui seront le lieu de décisions d'organisation et de décisions politiques, comme le serait « la proposition au nom de la CGT de reconduire ou non la grève ».

Dans plusieurs secteurs de la SNCF, des grévistes ont au contraire choisi de

mettre en place un comité de grève, composé de grévistes, syndiqués ou non syndiqués, élus et révocables par les assemblées générales, et chargé de mettre en œuvre les décisions des assemblées en rendant compte quotidiennement à celles-ci de son activité. C'est justement ce fonctionnement démocratique qui permet l'unité des grévistes, et permet de déjouer les manœuvres de division afin que le mouvement aille au bout de ses possibilités, c'est-à-dire suive la volonté des grévistes eux-mêmes.

Christian Bernac

La grève à la SNCF

Nantes

À Nantes, la grève est très suivie et seuls de rares trains ont circulé. Jeudi 5, les cheminots mobilisés étaient si nombreux qu'il aurait presque fallu pousser les murs du grand hall de la gare pour que les 300 grévistes réunis en assemblée générale puissent y tenir.

La manifestation, qui a regroupé plus de 20 000 travailleurs du public comme du privé, a permis de vérifier que la colère est bien présente partout. L'idée que c'est de là que le mouvement trouvera toute sa force s'ancre dans les têtes.

Dès jeudi, un comité de grève d'une vingtaine de membres s'est présenté à l'assemblée. Confirmé par un vote favorable des grévistes, il a été renouvelé à l'assemblée du vendredi à une très large majorité.

À son initiative, samedi, une banderole a été confectionnée afin d'indiquer la détermination des grévistes à continuer jusqu'au retrait du projet: « Sous le sapin, pas de retraite à points! »

Strasbourg

À Strasbourg, le succès de la grève du 5 a été largement préparé par une équipe de cheminots syndiqués ou non, qui s'était soudée lors du droit de retrait un mois avant.

Le 5, la grève était massive partout, quasi-totale à la vente, à l'escalier, au contrôle. « Du jamais vu » disaient les grévistes. À la manifestation, les cheminots portaient des pancartes comme « Exerçons notre droit de retrait » ou « Tous en grève, forçons-les à battre en retraite » « Black Thursday, pas de soldes sur nos retraites ».

Depuis, la grève a été reconduite. Lundi 9 au matin,

un piquet et des tournées ont eu lieu sur les différents chantiers pour rencontrer les collègues qui ont repris le travail avec l'intention de s'y remettre. Cela donne des boutons à la direction, qui a interdit par écrit à ceux qui travaillent d'aller écouter les assemblées générales de grévistes.

L'assemblée générale rassemble une bonne centaine de cheminots. Lundi 9, une équipe de dix travailleurs du nettoyage d'Onet, venus assister à l'assemblée, a été chaleureusement applaudie.

Le 10, un cortège de 200 cheminots était présent parmi les 3 200 manifestants à Strasbourg. Et le 11, ça continuait... avec un repas déjà assuré grâce à la solidarité de travailleuses du quartier!

Achères

Au technicentre et au dépôt d'Achères dans les Yvelines, comme ailleurs à la SNCF, la grève est très suivie depuis le 5 décembre. Des piquets ont été tenus au Matériel, à l'Équipement et à la prise de service des conducteurs, dès 4 h 30 du matin. Les grévistes ont pu y discuter avec des travailleurs des entreprises sous-traitantes qui montraient leur solidarité. Les grévistes de tous les services ont rempli un bus affrété par la CGT pour se rendre à la manifestation du 5. Le 10, une trentaine est retournée manifester.

Des assemblées générales rassemblant entre 70 et 100 grévistes se sont tenues tous les jours et un comité de grève a été élu lundi 9, avec surtout des jeunes. Les grévistes y ont affirmé leur détermination à mener le combat jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.



Banderole du comité de grève de Nantes.

Angers

À Angers, dès le début de la grève, jeudi 5 décembre, l'assemblée générale des cheminots a élu un comité de grève. La préoccupation est de renforcer la grève. Ainsi mardi 10, comme l'avait décidé l'assemblée générale, une quinzaine de grévistes se sont rendus devant l'usine de camions Scania. Rejoints par une soixantaine de militants interprofessionnels, ils y ont diffusé un tract et les discussions se sont engagées... 200 travailleurs ont débrayé.

Gare d'Austerlitz à Paris

Mardi 10, à la gare d'Austerlitz, la grève tenait fort. À l'assemblée générale, les interventions étaient unanimes: il faut continuer et renforcer la grève, il faut le retrait de la réforme des retraites! Les grévistes sont partis à une centaine en cortège pour la manifestation à Invalides. Le départ a eu lieu, derrière la banderole peinte pour l'occasion: « Austerlitz en grève! aucune négociation, retrait total de la réforme! Retraite à

60 ans pour tout-e-s, 55 ans pour les métiers pénibles. Pas un salaire, pas une pension en dessous de 1800 euros ». Le cortège a vite grossi, rejoint par la manufacture des Gobelins, la BNF, des enseignants, étudiants, employés communaux.

Ateliers de Châtillon

Le 5 décembre, à l'assemblée de 40 membres, avant d'aller en manifestation, les cheminots des ateliers de Châtillon ont élu un comité de grève de 13 membres, regroupant des militants de la CGT et Sud et des non-syndiqués. 15 grévistes de la RATP sont venus prendre la parole jeudi 5 et d'autres encore lundi 9. Des cheminots ont pris la parole à l'Insee. Le comité de grève organise les actions et diffusions de tracts auprès d'entreprises privées.

Gare du Nord à Paris

Une assemblée interservices se tient depuis le

premier jour de la grève à la gare du Nord, regroupant des roulants, des agents commerciaux, des travailleurs des ateliers du Landy, du Bourget et de bien d'autres services.

Un comité de grève a été élu dès le jeudi, comprenant 17 cheminots de tous les secteurs de Paris-Nord. Il se réunit après chaque assemblée pour faire des propositions qui sont votées à l'assemblée suivante.

À chaque assemblée, la revendication principale est réaffirmée: le retrait de la réforme des retraites. Bien sûr, la question des salaires, les effectifs, les conditions de travail sont aussi mis en avant. Ce n'est pas sous forme corporatiste, car les grévistes tiennent à défendre des revendications communes à tous les travailleurs. Cela apparaît d'autant plus évident que des enseignants, des agents de la RATP, grévistes eux aussi, assistent à ces assemblées et défendent ces mêmes revendications.

Correspondants LO



Le 10 décembre à Paris.

Un meeting sur les retraites à Saint-Denis

Le 11 décembre se tenait, à la Bourse du travail de Saint-Denis, un meeting contre le projet de réforme des retraites du gouvernement, organisé à l'initiative du PCF.

À cette réunion, tenue dans le cadre d'un mouvement dont Lutte ouvrière est solidaire et partie prenante, Nathalie Arthaud prenait la parole.

Bien sûr, de la part des organisations présentes, à commencer par le Parti communiste à son initiative, cette réunion publique unitaire n'était pas sans arrière-pensées. Le bilan des précédents gouvernements d'union de la gauche en matière de

retraites suffit à justifier la méfiance envers tout projet de reconstitution d'une telle alliance.

Ce n'est évidemment pas en s'inscrivant dans cette démarche que Nathalie Arthaud participait à ce meeting. Dans les grèves et dans les manifestations, de nombreux militants de différentes organisations de gauche et d'extrême gauche se battent côte à côte. Il s'agissait d'affirmer la présence de Lutte ouvrière dans ce mouvement et sa pleine solidarité avec les travailleurs en lutte contre la réforme des retraites.

Enseignement: le gouvernement n'en a pas fini avec la grève

Jeudi 5 décembre, dans la plupart des régions, la grève a été massive dans l'Éducation nationale. Beaucoup d'écoles ont dû fermer faute de personnel. Car non seulement les enseignants mais aussi les agents d'entretien ou encore ceux qui s'occupent des cantines étaient en grève.

Dans les collèges et les lycées, le personnel administratif, des infirmières scolaires, des AED (auxiliaires d'éducation) participaient aussi au mouvement.

À partir du vendredi 6 décembre, des écoles sont restées fermées et, dans certains endroits, des équipes d'enseignants ou de salariés de l'Éducation nationale ont continué la grève. La décision prise

par l'intersyndicale d'une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle mardi 10 décembre a aidé à convaincre de continuer de se mobiliser. Le ministère fait semblant de se rassurer en annonçant des chiffres de grévistes ridicules: 12,5% pour le 10 décembre et 51% pour le 5 décembre. La réalité est tout autre. Les syndicats parlaient plutôt, et à juste titre, de 75% le 5 décembre.

Blanquer: le nouveau pompier pyromane

Juste avant la journée du 5 décembre, pour tenter de désamorcer la grève des enseignants, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer s'est fendu d'une lettre très courte et qui a eu le mérite de mettre toutes les salles de maîtres ou de professeurs en émoi.

Loin de calmer le jeu, la prestation écrite de Blanquer a provoqué la colère et en a conforté plus d'un dans l'idée de se mettre en grève. Premier sujet de colère: la promesse que le minimum contributif serait porté à 1 000 euros. En clair, un salarié qui aurait travaillé et cotisé toute sa vie (sans période de chômage) aura la chance de toucher un minimum de 1 000 euros! Aujourd'hui, le minimum contributif est à 970 euros. On voit que la promesse du gouvernement est plutôt la menace que tous tombent dans la pauvreté. C'est en tout cas ainsi que les enseignants l'ont comprise.

Blanquer promet aussi de revaloriser le salaire des enseignants, parce que ces derniers, touchant peu de primes, se verraient encore plus lésés par le nouveau système de retraite à points. Comme tous les fonctionnaires, avec ce système,

les enseignants verraient leur retraite calculée sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les six derniers mois, par un mécanisme qui fait baisser mécaniquement les retraites de tous les salariés. Blanquer, peu avare de promesses – qui n'engagent d'ailleurs que ceux qui les croient –, agit donc celle d'augmenter les salaires. Mais, parmi les enseignants, une telle déclaration a fait long feu. En août dernier, le ministre de l'Éducation nationale promettait aussi une prime pour augmenter leur pouvoir d'achat, voulant ainsi calmer la fronde qui s'était exprimée lors du baccalauréat. Cette prime annoncée à grands coups de trompette devait être de 300 euros à l'année, soit 25 euros par mois. Mais, cerise sur le gâteau, cette prime, personne n'en a encore vu la couleur.

Alors Blanquer aboie, les manifestants passent...

Aline Urbain

Tous les parents qui ont vu l'école de leur enfant fermée ce jour-là le savent. Et tous les salariés de l'Éducation nationale savent bien aussi que la grève a une tout autre importance que le ministre veut bien le reconnaître.

Que les chiffres aient été en baisse après le 5 décembre est normal et ne signifie absolument pas que le mouvement se terminait. Car la grève qui continue n'est plus une protestation ponctuelle, mais relève de la volonté de faire plier le gouvernement en s'engageant dans un véritable bras de fer. Dans bien des établissements, ceux qui ont poursuivi le mouvement l'ont fait en connaissance de cause. Ils forment des équipes, certes minoritaires, mais déterminées à rester en grève, en particulier de façon à élargir le mouvement et la mobilisation. Ils comptent bien convaincre le maximum de leurs collègues et, au-delà,

le maximum de salariés de rejoindre la grève afin de gagner. Ils savent donc bien que celle-ci dépend non seulement du nombre qu'ils sont, mais de leurs propres actions. Il ne s'agit pas seulement de répondre présent aux appels à manifester, mais d'être des acteurs conscients de leur propre mobilisation.

Ainsi, les journées de grève ont souvent été occupées à aller voir d'autres travailleurs. Des assemblées communes ont eu lieu avec des grévistes de la RATP ou de la SNCF. Dans certaines villes, ces assemblées ont aussi réuni des travailleurs d'autres secteurs. À Montreuil-Bagnolet, en Seine-Saint-Denis, les 5, 6 et 10 décembre des assemblées interprofessionnelles ont regroupé des centaines de grévistes. Des actions et manifestations communes ont été décidées. Ailleurs, des enseignants ont fait des

tracts pour s'adresser aux caissières des centres commerciaux, aux clients qui sont aussi des travailleurs, aux passants. D'autres grévistes, comme ceux partis du dépôt de bus RATP de la rue de Lagny à Paris 20^e sont allés ensemble, tous secteurs confondus, rencontrer les salariés de l'hôpital Tenon.

Ces actions sont importantes car elles témoignent du même sentiment chez tous les travailleurs. Tous savent que la réforme du gouvernement vise à faire des économies et à réduire les pensions de chacun. Tous en ont assez des salaires trop faibles, des conditions de travail qui se dégradent. Ces actions sont les meilleurs antidotes à la propagande gouvernementale visant à faire croire que les travailleurs du privé sont hostiles à une grève présentée comme celle du seul secteur public.

Marion Ajar



Lycée Angela-Davis – Saint-Denis: Blanquer exploite la presse de caniveau

Au lycée Angela-Davis de Saint-Denis, un article de *L'Express*, en date du 4 décembre, a provoqué la colère des enseignants. D'après ce journal, le lycée subirait la dictature de professeurs d'extrême gauche. Ainsi ces enseignants imposeraient à l'établissement des grèves à répétition, attiseraient la méfiance des élèves envers le système éducatif et toléreraient des élèves portant le voile dans leurs cours. La conférence sur les violences policières tenue au lycée par Assa Traoré, sœur d'Adama mort entre les mains des gendarmes, aurait aussi contribué à entraîner les élèves « dans une spirale de rancœur et de violence ». L'article épingle également le lycée Joliot-Curie de Nanterre.

Son auteure s'était déjà distinguée par une prétendue enquête sur la ville de Saint-Denis, présentée

comme un nid d'extrémistes islamistes et qualifiée de Molenbeeck-sur-Seine. Ses méthodes journalistiques douteuses avaient d'ailleurs été démontées par une contre-enquête de l'émission Arrêt sur image.

Le matin même de la publication de l'article, deux responsables de l'Inspection académique investissaient la salle des professeurs pour vérifier si « les principes de la laïcité étaient bien respectés » dans l'établissement. Et, le jour même, le ministre Blanquer donnait une interview au même journal *L'Express*. Les ministres sont beaucoup moins prompts à réagir lorsqu'il s'agit de répondre aux revendications légitimes des enseignants et des élèves. De Blanquer et de *L'Express*, on se demande qui a inspiré l'autre. Blanquer y accuse une prétendue minorité politisée d'être « la première

cause de discrimination » des élèves en les poussant à l'échec et d'être responsable du « sabotage des progrès sociaux » et conclut qu'il prendra « toutes les mesures disciplinaires qui s'imposent ».

C'est une menace directe contre des enseignants qui se battent effectivement contre les conditions indignes d'accueil des élèves, entassés à 35 dans certains cours, et parfois victimes de violences aux abords du lycée. Mais si l'objectif était de faire baisser la tête aux enseignants, c'est raté. Ils se sont mis massivement en grève contre la réforme des retraites menée par Macron. Ils s'organisent pour qu'aucun d'entre eux ne soit injustement sanctionné, et pour faire connaître la vie et les conditions de travail dans leur établissement.

Correspondant LO



AP-HP Hôpitaux de Paris : toujours mobilisés

Plusieurs centaines d'hospitaliers ont participé aux manifestations interprofessionnelles du 5 et du 10 décembre.

Le Collectif inter-hospitalier (CIH) n'appelait pourtant pas à ces mobilisations, et les programmes opératoires ou de consultation n'ont pas été diminués par les médecins comme lors de la grève du 14 novembre.

Néanmoins, les soignants qui ont retrouvé dans la rue les autres salariés du public et du privé ont été réconfortés par l'importance du rassemblement du 5 décembre, et satisfaits d'avoir exprimé leur mécontentement, qui rejoint celui de l'ensemble du monde du travail.

Il leur faut cependant discuter avec de nombreux collègues qui restent convaincus que les revendications de la santé ne doivent pas se mélanger à celles des autres, sous peine d'être noyées. Ces débats se retrouvent dans les assemblées générales qui continuent à se tenir, toujours dans certains cas à l'appel

commun du Collectif inter-urgences, du CIH et des syndicats.

En tout cas, malgré les difficultés rencontrées pour venir au travail, il ne se manifeste pas d'hostilité à l'égard des grévistes de la SNCF et de la RATP.

Parallèlement, l'Inter-syndicale nationale des internes (INSI) a appelé à une grève reconductible à partir du mardi 10 décembre. Les médecins internes luttent pour la réduction de leurs horaires de travail, pour de meilleures conditions de vie et de logement et pour la revalorisation de leurs rémunérations. Autant de revendications qui rejoignent celles de tous les salariés. Leur forte participation à la manifestation du 14 novembre permettait d'espérer que ce mot d'ordre serait suivi.

De leur côté, les manipulateurs radio des



SERGE DIGNAZZO

hôpitaux continuent leur mobilisation. Tout en prévoyant de se joindre aux mobilisations nationales, ils tiennent également à organiser leur propre journée

au mois de janvier.

Dans les services, un bon nombre de soignants se préparent à la journée prévue par le CIH le 17 décembre, en comptant qu'à

cette occasion les médecins leur permettront de manifester, en réduisant à nouveau les prévisions d'activité.

Correspondant LO

La Poste – Lille : dans la grève et la manifestation

Différents services de la PIC (plateforme industrielle de courrier) de Lesquin dans le Nord, ainsi que des postiers de différents services de Lille et des environs, ont défilé lors du cortège contre la réforme des retraites du gouvernement Macron.

Alors qu'à La Poste les conditions de travail se dégradent à chaque réorganisation, avec des services en sous-effectif, et ce pour un salaire à peine

au-dessus du smic et des départs en retraite en dessous de 1000 euros, le projet de Macron ne passe pas.

Lors d'une heure d'information syndicale, une petite équipe a décidé de se mettre en grève le 5 décembre et d'aller en manifestation. Conscients que c'est le nombre qui fait le rapport de force, ils sont allés discuter avec les autres collègues des différents sites. Pendant deux semaines, les discussions allaient bon train sur les salaires trop bas et le besoin urgent d'embaucher en CDI les collègues en contrats précaires. Comment avoir une retraite décente sinon? Les postiers déjà décidés à faire grève ont convaincu les hésitants à participer et à s'organiser pour participer au cortège, en prévoyant de

défiler en postier – « Même manteau, même patron ». Il fallait montrer que, malgré les multiples divisions entre services (facteurs, tri, collecte...), il faut se battre tous ensemble, avec les cheminots, ceux de la santé et tous les autres.

Certains se sont retrouvés pour la première fois à un défilé au milieu d'autres travailleurs du privé et du public. La PIC a connu un taux record de grévistes, et certains services ont atteint quasiment les 100%.

Une assemblée générale d'une cinquantaine de grévistes s'est tenue à la fin de la manifestation, constatant la réussite de cette journée et la nécessité de reconduire une grève, avec encore plus de participants.

Correspondant LO



ADP – Roissy : "Tout pour les boutiques..."

Le PDG d'Aéroport de Paris, de Romanet, s'indignait il y a peu des attentes trop longues aux contrôles.

ADP publie des résultats triomphants : hausse du chiffre d'affaires, en particulier à Paris, hausse des redevances, du trafic, des bénéfices, et surtout hausse des recettes des boutiques, ces boutiques de luxe des zones duty free. Mais, derrière le décor, on trouve partout des salariés sous-payés. Chez Epigo par exemple, qui gère diverses enseignes (Brioche Dorée, Starbucks,

Exki...), les salaires sont au smic, sans prime de nuit même si l'on travaille dès 6 heures du matin ou jusqu'à minuit. Des salariés s'en vont en trouvant mieux chez McDo, c'est tout dire ! Et même si Epigo gère Caviar House, pas le droit d'y goûter !

Au milieu de l'aéroport, on trouve l'hôtel Sheraton, dont les chambres coûtent 300 ou 400 euros la nuit.

Mais, malgré sa prospérité, les salariés ont été forcés de débrayer récemment pour demander des augmentations de salaire. Eux aussi considèrent qu'ils ont besoin de confort !

Au terminal dont se plaignait le PDG, le 2E, les contrôles départs (poste d'inspection filtrage) accumulent les retards à cause de l'installation du poste et des manques de personnel : le body scan qui scanne les passagers dysfonctionne, les bacs dans

lesquels ils mettent leurs bagages cabine s'entassent et les salariés doivent les soulever pour dégager les bagages. Et c'est du nouveau matériel !

Pire, les salariés craignent que le ciel leur tombe sur la tête, au sens propre. L'alerte a été donnée par les douaniers, qui ont fait valoir leur droit de retrait le 30 octobre, en constatant un affaissement du plafond. Pas de quoi être rassuré quand on voit que l'itinéraire des passagers a

été modifié ou les bureaux des douaniers déplacés. Chacun se souvient de l'effondrement du terminal qui s'était produit peu après son inauguration en 2004. Il y avait eu quatre morts et ADP avait été condamné au maximum.

À l'approche du 5 décembre, les appels se sont multipliés sur la plateforme, chez Air France et ADP, mais aussi en sûreté et chez nombre de sous-traitants.

Correspondant LO

Chômage: tous concernés

Les samedis 30 novembre et 7 décembre, des manifestations ont rassemblé les associations de chômeurs, soutenues par quelques groupes de gilets jaunes et des organisations politiques, dont Lutte ouvrière.

Le 30 novembre, ils étaient plusieurs centaines à défiler à Paris du siège du Medef au ministère du Travail. Le 7 décembre, les cortèges étaient nombreux en province avec 2 800 manifestants à Nantes, 1 800 à Marseille, 1 200 à Caen, 800 à Lille et au Havre, 700 à Lyon, 670 à Rouen.

Ces cortèges rassemblaient, au-delà des chômeurs, de nombreux salariés conscients que les attaques contre les travailleurs sans emploi pèsent sur l'ensemble du monde du travail. En effet, en avril prochain, de

nouvelles dispositions s'appliqueront: auparavant, il fallait quatre mois sur une période de 28 mois pour recharger ses droits à l'indemnité chômage, il faudra maintenant six mois sur une période de 24 mois. Cela va faire basculer de nombreux précaires et chômeurs dans le RSA.

Alors que le patronat continue de licencier pour faire davantage de profits, le gouvernement a le culot de prétendre que les chômeurs sont responsables de leur situation. La vérité est qu'il veut obliger les travailleurs

précaires à accepter n'importe quel travail, pesant ainsi sur la situation de tous les salariés. À cela s'ajoute une baisse des indemnités chômage.

De plus, la réforme des retraites s'attaque aussi de plein fouet aux travailleurs les plus précaires puisque le calcul de la pension de retraite ne se fera plus sur les 25 meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière. Toutes les périodes de chômage feront ainsi baisser le montant de la retraite, contrairement à ce que prétend le gouvernement.

Alors, salariés, chômeurs, retraités ont tous le même intérêt, celui de faire remballer au gouvernement toutes ses attaques. Aujourd'hui, c'est possible.

Aline Urbain



APL: les jeunes travailleurs ciblés

Celles et ceux qui perçoivent l'APL ou une autre aide au logement viennent de recevoir un courrier leur indiquant que le mode de calcul de leur allocation change à partir du 1^{er} janvier. Le montant sera réactualisé chaque trimestre en fonction des revenus perçus les douze mois précédents, alors que pour l'instant les revenus pris en compte sont ceux perçus deux ans plus tôt.

Le gouvernement tire parti du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, grâce auquel la Caisse d'allocations familiales, qui gère les APL, pourra obtenir du fisc le montant des revenus des mois écoulés. Présentée comme une mesure de bon sens et même de justice, c'est une nouvelle attaque contre les jeunes qui commencent à travailler et contre tous ceux qui retrouvent un emploi, même précaire, après une période de chômage. L'Union nationale pour l'habitat des jeunes, qui fait partie du Mouvement d'éducation populaire, prend l'exemple d'un jeune isolé de moins de 25 ans entrant dans la vie active avec un revenu autour de 750 euros et payant un loyer de 400 euros. Alors qu'il touche actuellement 366 euros d'APL, il ne

percevra plus que 165 euros au bout d'un an. Son loyer passera de 6 à 31% de son revenu, déjà insuffisant pour vivre, et dans de pareilles conditions il lui sera encore plus difficile de trouver un locateur.

Le gouvernement sait très bien ce qu'il fait, puisqu'il prévoit une économie de 1,3 milliard d'euros

sur les APL dans le budget de 2020. Selon *Le Figaro*, sur les 6,5 millions d'allocataires, la réforme devrait faire perdre en moyenne 1 000 euros par an à 1,2 million d'entre eux. 600 000 familles seraient carrément privées d'aide. Le même journal s'inquiète d'ailleurs que cette réforme ait été annoncée aux allocataires au plus mauvais moment, sur un terrain miné par le mouvement qui s'oppose à l'attaque contre les retraites. C'est en effet un contexte qui ne peut qu'encourager à contester cette mesure, comme toutes les autres.

Jean Sanday



Résidence étudiante à base de containers au Havre.

Fraude à la TVA: le bal des voleurs

Le gouvernement vient de révéler que l'immense majorité des vendeurs sur les plateformes de commerce en ligne ne paient pas la TVA, cette taxe imposée aux consommateurs par l'État depuis des années et qui renchérit le plus souvent les prix de 20%.

Cette fraude massive que dénonce le gouvernement n'est en rien une découverte pour lui. Il n'ignore pas que le principe de ces places de marché, dont les principales sont à l'échelle mondiale Amazon, Alibaba, eBay ou en France Cdiscount, Le Bon Coin ou encore Fnac-Darty, est justement de favoriser la multiplication de produits provenant du monde entier, de les centraliser sur un site Internet et d'inciter le consommateur à commander.

Ce type de commerce a connu depuis le début des années 2000 un véritable boom à l'échelle de la planète et fait la fortune de ses propriétaires, à commencer par le patron d'Amazon, qui cacole aujourd'hui dans le peloton de tête des plus grosses fortunes mondiales.

En France, on compte en 2019 plus de 100 000 boutiques en ligne, quatre fois plus qu'il y a deux ans. Rien

que sur les plateformes d'Amazon et de Cdiscount, 24 459 vendeurs sont enregistrés. Le problème pour le gouvernement c'est que, sur ce nombre, seuls 538 déclarent leurs ventes en France. Ce qui signifie, a contrario, que 98% d'entre eux ne reversent pas de TVA, pour un marché évalué sur l'année à 92,6 milliards d'euros par l'Inspection générale des finances. Cela leur permet d'afficher des prix cassés par rapport à leurs concurrents, et cela représente autant de recettes en moins pour le budget de l'État.

Alors, le gouvernement fait marcher ses caleulettes fiscales et rêve de récupérer sa part du butin qu'encassaient aujourd'hui Alibaba et les autres grands voleurs du commerce en ligne. Mais le pouvoir d'achat des consommateurs ne risque pas d'en profiter.

Philippe Logier

Aide médicale d'État: les mensonges et la réalité

D'après une récente étude de l'Irdes (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé), la moitié des migrants en situation irrégulière ne demandent pas l'AME (Aide médicale d'État) à laquelle ils ont droit.

L'AME permet aux personnes en situation irrégulière, présentes en France

depuis au moins trois mois et touchant moins de 740 euros par mois, d'accéder à un

minimum de soins médicaux. Elle représente 0,5% des dépenses de l'Assurance maladie. D'après l'Irdes, les 318 000 personnes qui en bénéficient actuellement ne représentent que 51% de ceux qui pourraient y prétendre. Près de la moitié

des migrants ne demandant pas l'AME déclarent avoir abandonné des démarches trop compliquées. Et 33% déclarent n'avoir jamais entendu parler de cette aide.

Il n'y a pas de «tourisme médical», contrairement à ce que prétendent tous les

politiciens démagogues de droite, d'extrême droite ou macroniens. Il y a des femmes et des hommes qui, comme de plus en plus de travailleurs de ce pays, ne parviennent pas à se soigner correctement.

Julie Lemée

Téléthon : aux milliardaires de payer !

Le week-end des 7 et 8 décembre avait lieu la 33^e édition du Téléthon, organisée par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour collecter des fonds essentiels pour la recherche sur les maladies génétiques.

Ces dizaines de millions d'euros récoltés chaque année sont destinés à financer la recherche sur les maladies rares, un ensemble de 7000 maladies qui touchent plus de trois millions de personnes rien qu'en France. Mais la recherche financée grâce au Téléthon a déjà bénéficié à toute la médecine. C'est le cas par exemple de la thérapie génique, mise au point suite à des recherches financées par cette association de patients. Cette méthode, qui consiste à

introduire du matériel génétique dans des cellules, est en plein développement, permettant d'élaborer des traitements principalement pour les cancers : en France, une grande partie des essais cliniques de thérapie génique les concernent.

Mais, si les moyens de la recherche sont dépendants de la collecte du Téléthon, on comprend mieux pourquoi bien des malades meurent avant d'avoir pu bénéficier du traitement adapté. Car, si les 80 millions d'euros

récoltés chaque année du fait de la générosité du public et de la détermination des organisateurs ont permis de développer un nouveau type de traitement, on peut imaginer que bien d'autres possibilités seraient offertes aux malades, si une part plus importante des richesses de la société y était consacrée.

En outre, le coût de ces traitements, entre plusieurs centaines de milliers d'euros et un million d'euros par an, implique des choix drastiques de la part des médecins. Tous les malades n'y ont pas accès. Même, dans un CHU de province, un malade de 70 ans peut s'entendre dire que son hôpital



n'a pas les moyens de financer son traitement et qu'il a déjà suffisamment vécu.

Quelle est cette société qui s'en remet à une collecte pour approvisionner la recherche médicale dans des domaines si importants ? Quel est ce gouvernement qui exonère de trois milliards d'euros d'impôt les grandes fortunes, en supprimant l'ISF, plutôt que de

consacrer ces sommes à la recherche pour soigner les maladies génétiques et les cancers ? Comment accepter que l'on s'en remette à la générosité de la population pour financer la recherche médicale, alors que les 100 plus grosses fortunes de France ont progressé de 11 % en 2019, soit 45 milliards supplémentaires.

Lena Pigalli

Maternités : pas de lits pour les mères SDF

De jeunes mères SDF se retrouvent sans hébergement à leur sortie de la maternité. En Île-de-France, en 2017, au moins 2400 femmes étaient dans cette situation dramatique, et ce chiffre ne fait que monter. Comme dit l'une d'elles, « On veut juste un petit coin », mais à Paris, l'État ne propose que 196 places d'hébergement à ces femmes enceintes.

Alors, faute de place, la seule solution est souvent de rester dans les locaux de l'hôpital où elles

ont accouché, comme par exemple dans un coin des Urgences obstétricales de l'hôpital Lariboisière à

Paris. Le règlement stipule qu'elles peuvent y rester un mois, ce qui ne fait que repousser le problème de leur sortie. À Lariboisière, la maternité prête des berceaux de service pour les nouveau-nés, mais les mères doivent coucher par terre, « parquées comme des bêtes », comme dit l'une d'elles, dans un local dallé

d'une douzaine de mètres carrés, avec juste un lavabo, une toilette et un point d'eau !

Les mères ne peuvent compter que sur la solidarité et l'humanité du personnel soignant car, malgré les interpellations par des syndicats de la direction de l'AP-HP, dont fait partie l'hôpital Lariboisière, presque

rien n'est fait. Un ancien bâtiment a bien été mis à la disposition d'une association Aurore, mais jusqu'à mars 2020 seulement.

La situation indigne faite à ces jeunes mères SDF n'est malheureusement que le reflet de la situation d'un hôpital public au bord de l'explosion.

Cédric Duval

Paris-Dakar : du rab de désert



Paris-Dakar 2019.

En janvier prochain, le traditionnel rallye Paris-Dakar aura lieu, pour la première fois, en Arabie saoudite. Après onze ans en Amérique latine, il déménage, d'autant que plusieurs pays latino-américains connaissent des crises sérieuses.

Les organisateurs avaient envisagé de reporter l'épreuve en Afrique du Sud ou en Namibie, mais finalement l'Arabie a été choisie.

Le rallye partira de Jeddah, sur la mer Rouge, évitera soigneusement La Mecque, ville sainte réservée aux musulmans, et

s'achèvera à Riyad, la capitale du royaume. Il paraît qu'il traversera des paysages superbes.

Le problème, c'est que l'Arabie saoudite est une dictature féroce, qui mène une guerre terrible contre les populations au Yémen, qui opprime les femmes au nom de la religion, qui

condamne des prisonniers à des peines de fouet ou à la décapitation, et dont le prince régnant a fait massacrer puis démembrer un opposant au consulat d'Arabie à Istanbul.

Mais, comme l'a fait remarquer un des dirigeants de la course, « ni les pays européens ni les États-Unis n'ont pris de sanction à l'égard de l'Arabie saoudite (...), si cela avait été le cas, la course n'aurait jamais eu lieu ». Et ce n'est pas le gouvernement français, qui vend des monceaux d'armes à l'Arabie, qui dira le contraire.

L'organisateur de la compétition est Amaury Sport Organisation (ASO), qui dirige beaucoup d'épreuves sportives, dont le Tour de France, Paris-Roubaix, Paris-Nice, le Marathon de Paris, etc., et le Paris-Dakar, et qui possède le journal *l'Équipe*. Ces organisateurs sont certainement ravis qu'une riche monarchie pétrolière, qui dispose d'un énorme matériel de dollars, accueille le Paris-Dakar. Celle-ci, qui cherche à se donner une bonne image, est ravie

aussi.

Crise sur le gâteau, le décalage horaire avec la France et l'Europe occidentale sera moindre que lorsque la course se déroulait en Amérique du Sud. Les retransmissions à la télé permettront donc de suivre des étapes en direct, d'où

évidemment quelques avantages financiers.

ASO a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 226 millions d'euros et un bénéfice de 44 millions d'euros. Ce ne sont pas quelques soucis humanitaires qui vont l'arrêter.

André Victor



Nos lecteurs écrivent

Erreur informatique à Pôle emploi

Mon fils de 22 ans, boulanger-pâtissier de formation, est au chômage.

Il vient de recevoir pour la seconde fois une offre de Pôle emploi pour un poste d'électromécanicien. Il n'avait pas donné suite à la première offre.

Surpris de cette proposition, nous nous sommes rendus à Pôle emploi pour avoir des explications. Sur place, alors que je souligne qu'avec l'informatique ils ont son profil et que le travail qui lui est proposé ne correspond pas à ses compétences, l'employé

nous explique que, sans réponse positive, si je ne m'étais pas déplacé, ses allocations chômage auraient été supprimées.

J'ai parlé tellement fort dans l'agence que le directeur s'est déplacé, et, après que je me suis expliqué une seconde fois, il a prétexté une erreur informatique.

Décidément, tout est bon pour supprimer les allocations à un jeune !

Un travailleur de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)

Inde : mortelle exploitation

43 ouvriers sont morts dimanche 8 décembre dans l'incendie de leurs ateliers, dans un vieux quartier de Delhi, la capitale de l'Inde. Ces travailleurs dormaient là où ils travaillaient, dans un bâtiment de quatre étages divisé en plusieurs ateliers où ils fabriquaient des jouets en plastique, des cartables d'écoliers, des vêtements.

Un court-circuit dû à une installation électrique défectueuse aurait mis le feu aux matériaux inflammables stockés dans les ateliers, surprenant les travailleurs dans leur sommeil. Le bâtiment était ancien, ne comportait qu'une seule issue, aucune sécurité

incendie, aucune issue de secours, aucun escalier extérieur. Certaines fenêtres étaient même condamnées ou bloquées, réduisant encore les possibilités de fuite ou de sauvetage. De plus, les rues du quartier sont étroites et encombrées, rendant problématique

l'arrivée des engins de pompiers.

L'installation a été qualifiée d'illégale. Les services municipaux l'avaient pourtant inspectée deux semaines plus tôt, mais ils n'avaient pas pu aller plus loin que le rez-de-chaussée et, visiblement, s'en étaient contentés. Cette illégalité, dont il y a des myriades d'exemples dans tous les quartiers industriels des villes du tiers-monde, n'a donc pas l'air de déranger grand monde dans les sphères du pouvoir. Et pour cause, elle est le résultat de

la course au profit, activité légale, encouragée et même sanctifiée de par le monde, à Delhi comme à Paris.

Le patron, à la tête de dix immeubles-ateliers de ce type, utilisait ce bâtiment inadéquat, gagnant ainsi sur les loyers, la sécurité, etc. Il permettait aux ouvriers de dormir sur place après de longues journées de travail, plutôt que de leur payer des salaires suffisants pour se loger. Peut-être même retenait-il une partie du salaire comme loyer. La plupart de ces travailleurs venaient d'une des régions

les plus pauvres de l'Inde et touchaient un salaire de 150 roupies par jour, soit deux euros.

Dans ces conditions, quel est le prix de production d'un sac d'écolier vendu 20 euros en Europe occidentale ? Et combien le travail et la mort des prolétaires de Delhi rapportent-ils aux patrons assassins locaux, mais surtout aux actionnaires de Carrefour, d'Auchan, des compagnies maritimes ?

Paul Galois

Armement : un marché qui se porte bien

Les engins de guerre se vendent de mieux en mieux, faisant la fortune de leurs fabricants. C'est ce que révèle l'édition 2019 du rapport publié par un institut de recherche sur l'armement, le Sipri.

Le chiffre d'affaires des cent plus grosses entreprises du secteur a augmenté de 4,6 % en 2018. On compte parmi elles six firmes françaises : Dassault, Thales, Safran, Naval Group, le CEA et Nexter. À elles six, elles produisent tout ce qui est possible en matière d'armement, des avions de combat aux missiles, des navires de guerre aux chars et aux canons, et même les systèmes de

propulsion ou d'armement nucléaire. Grâce aux guerres menées par la France et à l'activisme de commis voyageurs tels que Macron et ses ministres, les ventes de Dassault ont augmenté de 30 % en 2018. La France reste cependant bien loin des États-Unis, dont les firmes d'armement trustent 59 % des parts de marché, en augmentation de 7,2 %.

La population des pays en guerre paye de son sang

la production de ces engins de mort et les profits qu'ils rapportent. Au Moyen-Orient, au Yémen, ce ne sont que villes détruites, populations contraintes à l'exode sous les bombes, hommes, femmes et enfants assassinés. Même là où la guerre ne sévit pas, les sommes consacrées aux achats d'armement sont prises sur ce qui serait nécessaire pour faire manger la population, la soigner ou l'éduquer. En 2015, l'ONU estimait qu'une somme annuelle de 267 milliards de dollars suffirait à éradiquer la faim dans le

monde d'ici 2030. Or, en 2018, les cent plus grosses entreprises mondiales du secteur ont vendu à elles seules pour 420 milliards de dollars d'armement. Les marchands de canons, appuyés par leurs États respectifs, font leurs profits avec le sang des populations.

Tout aussi inquiétant, cette augmentation des ventes et des stocks d'armes souligne l'accroissement des risques de guerre entraînés par la crise et la politique des impérialismes.

Daniel Mescla



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Algérie : forte mobilisation contre le vote

Le 6 décembre, pour le dernier vendredi de mobilisation avant le scrutin présidentiel du 12 décembre, des foules immenses ont sillonné les grandes villes d'Algérie pour rejeter l'élection voulue par le chef de l'armée, Gaïd Salah.

Elle apparaît comme une tentative de régénérer le « système politique », dirigé par une caste d'officiers. En effet, en coulisse ou sur le devant de la scène, c'est bien l'armée et son état-major qui dirigent le pays, depuis l'indépendance en 1962. Les manifestants étaient donc nombreux à crier « Les généraux à la poubelle ! », « État civil et pas militaire ! ». Ils refusent une élection imposée par le chef de l'armée et organisée par d'anciens ministres de Bouteflika, avec comme candidats cinq hommes dont quatre ont été ministres ou même Premiers ministres de celui-ci.

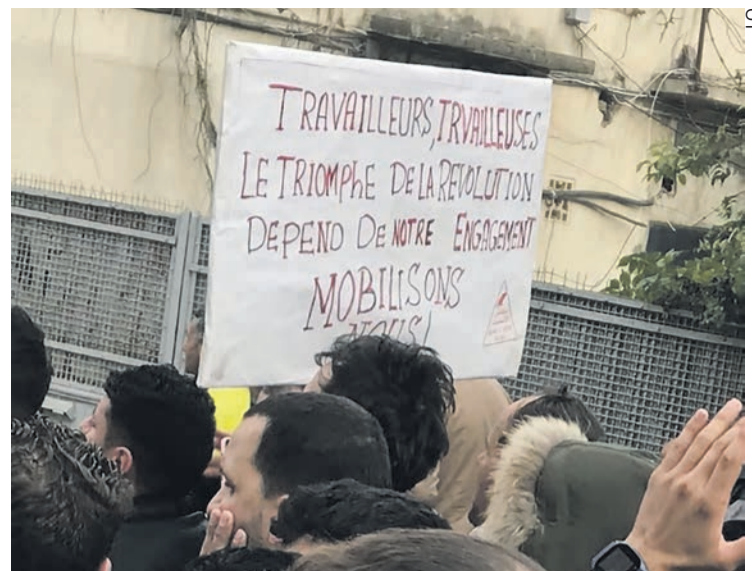
« Non au vote ! » « Pas de marche arrière, on ne va pas s'arrêter ! », ces slogans ont été repris dans tous les cortèges.

La campagne électorale a été fortement perturbée par les protestations quotidiennes. Les meetings des candidats ont été désertés, ceux-ci ont été interpellés, protégés par des cordons de policiers, les affiches des panneaux électoraux ont systématiquement été arrachées. Dans certaines localités, des habitants ont muré les bureaux de vote des mairies pour empêcher qu'ils puissent fonctionner.

La colère est alimentée

par un pouvoir qui fait preuve de mépris et impose sa censure dans les médias audiovisuels. Gaïd Salah a ainsi annoncé que « la participation serait massive et le 12 décembre serait une fête électorale », menaçant tous ceux qui voudraient l'entraver. Suite à une résolution adoptée par le Parlement européen le 28 novembre concernant les libertés en Algérie, le pouvoir s'est déchaîné contre le Hirak, le mouvement, qui selon lui serait manipulé par des forces étrangères en vue de déstabiliser le pays. Le ministre de l'Intérieur n'a pas hésité à traiter les manifestants de « traîtres, pervers et homosexuels ! ». Le pouvoir a aussi tenté d'organiser des contre-manifestations, restées très limitées, contre « l'ingérence étrangère » et pour soutenir l'élection présidentielle. Tous ces dénigrements, manœuvres et provocations n'ont empêché pas la détermination du Hirak.

En dépit de la censure, de la multiplication des arrestations, des menaces et des intimidations, la mobilisation s'est accentuée avec l'appel à la grève générale lancé sur les réseaux sociaux à partir du 8 décembre. Dans de nombreux campus, les étudiants ont renoué avec les assemblées générales et la grève. Le 10 décembre, rejoints par de nombreux



Le 22 novembre à Bejaia.

citoyens, ils étaient plus nombreux encore à manifester comme chaque mardi. Dans le centre du pays, en particulier en Kabylie, il semble que la grève générale soit particulièrement suivie: les rideaux des commerçants sont restés baissés, les transports étaient à l'arrêt ainsi que certaines entreprises publiques.

Les manifestants s'étaient donné rendez-vous à Alger le 11 décembre, veille du scrutin mais aussi date anniversaire symbolique. En effet la jeunesse des quartiers populaires avait manifesté par milliers pour l'indépendance du pays, le 11 décembre 1960 à Alger.

Quelle sera l'ampleur de l'abstention? Quel candidat sera élu? Quoi qu'il en soit, tout indique que la mobilisation ne s'arrêtera pas. Cette mascarade électorale a pour fonction de fournir

une façade civile à des officiers au service d'un système qui protège les intérêts des classes dominantes dont ils font partie. Le mouvement populaire, qui est entré dans son dixième mois, réclame avec force que « le système dégage » et une « nouvelle indépendance ». Pour les travailleurs et les classes populaires, cela signifie ne plus être méprisés, avoir des droits, ne plus voir la jeunesse mourir en tentant de traverser la Méditerranée, pouvoir se soigner, se loger et vivre dignement.

Face à des classes dominantes qui s'apprentent à aggraver leurs conditions de vie, les travailleurs devront s'organiser pour mettre en avant leurs propres intérêts de classe. Eux seuls peuvent offrir à l'ensemble des couches populaires une véritable perspective de sortie du « système ».

Leila Wahda

Vient de paraître

Algérie : révolte contre le système politique et aspirations sociales



Exposé du Cercle Léon Trotsky du 18 octobre 2019 – N° 161

Prix 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro. Écrire à Lutte ouvrière – BP 20029 – 93501 Pantin Cedex, en indiquant lisiblement l'adresse d'envoi.

Liban : les femmes au cœur de la lutte

Au Liban, alors que la classe politique n'arrive toujours pas à s'entendre sur la formation du gouvernement censé remplacer celui que la pression de la rue a poussé à la démission le 22 octobre, les protestations se poursuivent contre ces dirigeants corrompus, tenus pour responsables de la dégradation économique qui touche le pays.



les manifestantes veulent transmettre la nationalité à leurs enfants.

Dans ce mouvement de révolte qui se poursuit, les femmes occupent une place importante et sont souvent à l'initiative des manifestations. Dans le courant novembre, quelques milliers d'entre elles ont aussi manifesté pour réclamer leurs

droits spécifiques, car elles subissent encore les conséquences de la façon dont les frontières du Liban et ses institutions ont été mises en place au lendemain de la Première Guerre mondiale par la France, promue alors puissance mandataire.

Pour asseoir leur domination dans cette partie du Levant, les autorités coloniales françaises avaient alors doté le pays d'un système politique confessionnel partageant le pouvoir entre les communautés religieuses. Ce système s'est perpétué depuis, de sorte que les questions de statut personnel sont aussi régies par les règles en vigueur dans les 18 confessions religieuses officiellement reconnues. Ainsi, l'âge légal de mariage pour les filles peut descendre jusqu'à 14 ans dans certaines communautés. La garde des enfants en cas de divorce est généralement confiée au mari ou à la famille du mari. En outre, les femmes ne peuvent pas transmettre leur nationalité à leurs enfants ou à leur mari étrangers.

Les manifestantes ont donc réclamé qu'on en finisse avec ces lois d'un autre âge, qui font partie de ce système confessionnel que la population rejette désormais. Fin novembre, face à la multiplication

des tentatives de groupes envoyés par les partis au pouvoir pour intimider les manifestants et attiser le sentiment confessionnel, des marches des « mères des quartiers » ont été organisées dans plusieurs villes. Elles ont réuni des centaines de femmes de confessions différentes voulant protester contre ces tentatives de division et affirmer leur refus de revenir à l'époque de la guerre civile interconfessionnelle, qui a déchiré le pays il y a plus de trente ans.

Depuis le début des

mouvements de protestation, la situation ne cesse de se dégrader pour les classes populaires libanaises, qui subissent la multiplication des licenciements et l'amputation des salaires d'un côté, l'augmentation des prix de l'autre. Même si un nouveau gouvernement finit par se mettre en place, le combat contre ces effets désastreux du pouvoir des classes dominantes devra continuer. La lutte des femmes pour leurs droits en fait pleinement partie.

Marwan Karim

Cercle Léon Trotsky

Venezuela, Bolivie, Chili...

L'Amérique latine dans la crise

Vendredi 10 janvier à 20h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros